

<http://ugtg.org/spip.php?article2484>



Solidarité avec les camarades de la CGTG !

- La Centrale UGTG -



Date de mise en ligne jeudi 18 juin 2020

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

Solidarité avec les camarades de la CGTG !

Le Mercredi 10 Juin 2020 à 8h, Rony TILLE, soignant au CHU et militant de la CGTG est convoqué devant le Tribunal de Pointe-à-Pitre, pour menace de mort sur un chef de service du CHU ;

Le Vendredi 12 Juin 2020 à 8h, Jean-Marie NOMERTIN, Secrétaire Général de la CGTG est une nouvelle fois convoqué devant le Tribunal de Basse-Terre, suite à la plainte de Tino DAMBAS qui l'accuse de l'avoir traité « d'esclavagiste noir ».

Il s'agit là encore une fois d'une manoeuvre visant à criminaliser l'action syndicale et museler la contestation des travailleurs.

Sendikalis pa kriminel !

L'UGTG condamne avec la plus grande fermeté ces pratiques et apporte son entière solidarité à la CGTG et à ses Militants et Dirigeants.

NON A LA RÉPRESSION ANTI-SYNDICALE !

OUI A LA DÉFENSE DES LIBERTÉS SYNDICALES ET DES LIBERTÉS FONDAMENTALES !

OUI AU DROIT A LA VIE !

La Secrétaire Générale Adjointe
M.HUBERT-M'TOUMO